

ou observations sur la lettre de MM. les prétendus vicaires-généraux de Troyes du 10 novembre 1815. *Catalogue des livres de Van de Velde*, II, n° 13516.

15. Un écrit sur *l'enseignement public*, composé par ordre du prince de Méan, archevêque de Malines. Vol. in-4° dans la bibliothèque de Mgr. de Ram.

16. Plusieurs autres mss. sont renseignés au *Catalogue des livres de Van de Velde*, II, nos 11124, 11125, 11156.

III. OUVRAGES ANNOTÉS.

1. *Notitia conciliorum sanctæ Ecclesiæ, in qua elucidantur exactissime tum sacri canones, tum veteres novique Ecclesiæ ritus tum præcipuæ partes ecclesiasticæ historiæ*, auctore JOANNE CABASSUTIO. Lovanii, typis Joan. Franc. Van Overbeke, 1776, in-8°.

2. *Historia et concordia evangelica theologi Parisiensis. Lovanii, e typographia academica, 1779, in-8°.*

Les notes de ces deux ouvrages sont de Van de Velde.

3. Le *Catalogue des livres de Van de Velde* indique plusieurs ouvrages enrichis de notes dues à notre auteur; nous citerons les suivants qu'on rencontre au tome II : nos 6178, 6974, 6984, 7107, 8286, 8950, 8950, 8965, 9296, 9846, 10059, 10920, 12050, 12594, 12765, 15257, 15728, 15757 et 15275.

NOTICE SUR LE VÉNÉRABLE HENRI DE LOEN, CHARTREUX, ANCIEN PROFESSEUR ET RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN (1).

P. F. X. De Ram

Henri Loënius (*Henricus de Loen* ou *Loenis*) nommé en flamand *Loen* ou *Loenke*, et *van Loe*, naquit à Louvain, en 1406, d'une famille à laquelle paraissent avoir appartenu *Henri* et *Jérôme Loenis*, bourgmestres de cette ville en 1543 et pendant les années suivantes (2). Il fut au nombre des premiers élèves de l'Université érigée en 1425, et au concours général de la faculté des Arts, en 1428 ou 1429, il obtint la première place. Peu après il fut promu au

(1) Sources : — Raissius, *Auct. ad Nat. SS. Belgii* p. 16 vers., a donné sa vie d'après une chronique manuscrite de la chartreuse de la Chapelle près d'Enguien, et d'après un autre manuscrit relatif à la fondation de cette maison. Voyez Sutor, *Vitæ Carthus. lib. II* p. 378; Dorlandus, *Chron. Carthus.* p. 449, et la traduction française de cet ouvrage par Adrien Driscart, Tournai 1644, p. 250; Petreius, *Bibl. Carthusiana, sive illustrium ord. Carthusiani scriptorum catalogus*, p. 155; notre édition de Molanus, *Historiæ Lovaniensium libri XIV*, tom. I p. 471, 587 et 595; Valerius Andreas, *Fasti acad. Lov.* p. 50 et 250; Foppens, *Bibl. Belg. tom. I* p. 456; Paquot, *Mém. tom. VII* p. 46; Bax et de Ram, *Catalogus omnium Primorum in generali Philosophiæ et Artium promotione Univ. Lovaniensis*, p. 41, et dans les *Analectes pour servir à l'hist. ecl. de la Belgique*, tom. I p. 590, un art. de M. le prof. Reusens sur les promotions de la faculté des arts à Louvain.

(2) Voyez Molanus, *op. cit. tom. I* p. 587.

grade de maître-ès-arts. L'Université naissante se hâta de s'associer un élève aussi distingué par ses talents que par ses vertus. Ayant à peine quitté les bancs de l'école, il fut agrégé à la faculté des arts et chargé d'enseigner la philosophie et les mathématiques. En 1454, il devint titulaire du cours public de philosophie morale (*professor Ethices*), qui était fait dans la *Schola artium* ou le *Vicus*. Nommé, pendant la même année, examinateur des candidats à la licence dans la faculté des arts, il éprouva quelque opposition de la part de ses collègues parce qu'il s'était dispensé d'assister régulièrement à certains actes publics qui avaient lieu dans l'école de la faculté (1). Cette espèce de négligence pouvait cependant trouver une excuse dans les soins que Loënius avait employés, depuis plusieurs années, pour consolider, dans la maison qu'il habitait, un collège dont il fut le fondateur et le premier régent ou prin-

(1) « Anno 1454, electo in decanum Henrico de Loen, fuit contradictum quia non sufficienter visitaverat actum quodlibetorum. » Molanus, *op. cit. tom. I p. 587*. — Dans le premier volume des Actes de la faculté des arts, manuscrit conservé aux Archives du royaume à Bruxelles, on lit sous le 5 février 1454 : *Quia aliqui magistri se opposuerunt electioni factæ de persona magistri Henrici de Loë, qui dicebant ipsum non sufficienter visitasse actum quodlibetorum, ideo placuit facultati dare deputatos, qui de causa inquirerent*. Il ne s'agissait donc pas de la nomination de doyen, comme le dit Molanus, mais d'une désignation d'examinateur. D'ailleurs les actes originaux de la faculté des arts prouvent que Loënius était doyen en 1450 et en 1459, et non en 1454.

cipal. Cet établissement, destiné à recueillir des étudiants sans fortune, conserva le nom de collège du Porc (*Pædagogium Porcense*), parce que Jean Widoe ou de Wydoe, qui en fut le troisième régent et qui mourut en 1475, ajouta à la fondation primitive une autre maison située comme celle de Loënius vis-à-vis d'un local nommé le *Porc-Sauvage* (1).

Absorbé en quelque sorte par sa charitable sollicitude envers les étudiants pauvres et par les devoirs de l'enseignement à la faculté des arts, il savait cependant se ménager le temps nécessaire pour continuer ses études théologiques. Le 27 novembre 1437, il prit le grade de bachelier en théologie, et à cette occasion la ville de Louvain lui donna une gratification de seize pots de vin (2), sans doute comme un hommage rendu à son zèle pour l'enseignement. La même année, à la fin du même mois, il fut élu rec-

(1) *E regione domus Porci Sylvestris*, dit un ms. de la faculté des arts. A cause de cette situation, Loënius lui-même avait intitulé son établissement *Collegium de Porco-Novo*. Dans la direction de ce nouveau collège, il fut secondé par Nicolas Lamberti de Valckenisse, alors professeur à la faculté des arts, qui devint docteur en médecine en 1459, et archidiacre de Notre-Dame d'Anvers vers 1454. Voyez notre *Synopsis Actorum eccl. Antverpiensis*, p. 150. — Le collège créé par Loënius devint, avec ceux du Lys, du Faucon et du Château, une de ces quatre célèbres pédagogies de la faculté des arts qui pendant plus de trois siècles ont rendu tout de services à l'enseignement.

(2) *16 gellen Rynswyn*. Comptes de la ville de cette année. Les rétributions des professeurs étaient alors fort exigües et se payaient en partie en argent et en partie en nature.

teur de l'Université (1). En 1441, on le nomma *Dictator*, emploi de haute confiance qui obligeait le titulaire à prendre soin de toute la correspondance académique (2).

Malgré les liens qui attachaient Loënius à l'Université qu'il avait vue naître et à la prospérité de laquelle il s'était dévoué, il se crut cependant appelé à embrasser une vie plus parfaite et à se retirer entièrement du monde. Le 19 juillet 1441, il prit congé de ses confrères, après avoir confié la direction de son collège à son ancien ami Nicolas de Valkenisse (3), et alla s'enfermer dans la chartreuse de la Chapelle près d'Enghien. Dès qu'il eut terminé son noviciat, on le nomma vicaire du couvent; un peu plus tard ses supérieurs le désignèrent pour être le premier prieur de la chartreuse de Scheut, fondée par le magistrat de Bruxelles en 1436 (4). Il gouverna

(1) Molanus, *op. cit. tom. I p. 471*. Le rectorat était alors trimestriel.

(2) Val. Andreas, *op. cit. p. 30*.

(3) Les libéralités faites encore par Loënius au collège du Porc, au moment de sa retraite chez les Chartreux, semblent avoir fourni le motif pour lequel le prieur des Chartreux de Louvain fut désigné comme un des provideurs de cet établissement, ainsi que du collège de Standonck.

(4) La riche chartreuse de Scheut, connue sous le nom de *Notre-Dame de Grâce*, fut détruite et pillée par les Calvinistes, en 1578, et les religieux se virent contraints de se réfugier à Bruxelles, où ils firent bâtir, en 1588, un nouveau couvent. Le chœur de l'église de Scheut, qui était resté debout, fut restauré et transformé en chapelle en l'honneur de la très-sainte Vierge dont l'image mira-

cette maison avec une grande sagesse pendant vingt ans, et la rendit florissante tant sous le rapport spirituel que sous le rapport temporel. Croyant le sort de cette nouvelle colonie de son ordre complètement assuré, il demanda la faveur de pouvoir se démettre de ses fonctions de supérieur et de revenir dans le cloître où il avait prononcé ses vœux.

De retour au couvent de la Chapelle, il n'y jouit pas longtemps de cette entière solitude qu'il ambitionnait. Pendant huit ans il dut remplir les fonctions de visiteur de la province, et à la mort du père Laurent Musgheselle, prieur de la Chapelle, décédé le 3 décembre 1477, on le choisit pour le remplacer. Là, comme à Scheut, il édifiait ses confrères par la ferveur de sa piété, par l'austérité de sa pénitence, par la douceur de son caractère, par son inépuisable charité envers tout le monde. S'il survenait quelque dissentiment entre des religieux de son ordre, il ne savait avoir du repos qu'après les avoir réconciliés; et lorsqu'il apprenait qu'un d'entre eux éprouvait des tentations ou des afflictions, il ne quittait leur cellule

culeuse attirait dans cet endroit, depuis 1445, une grande affluence de fidèles. Voyez Sanderus, *Brabant. illustr. tom. II p. 349*, et Wauters et Henne, *Hist. de Bruxelles, tom. I p. 231, 234 et 304*, et *tom. III p. 655*.

C'est à Scheut, sous la toute-puissante protection de Notre-Dame de Grâce, que se trouve réunie aujourd'hui, sous la direction d'un zélé ecclésiastique du diocèse de Malines, M. Théophile Verbist, une congrégation de missionnaires approuvée par le Saint-Siège pour évangéliser la Chine. Voyez *Revue catholique*, 1863, p. 314.

qu'après les avoir rendus au repos et à la tranquillité par ses consolations et ses exhortations. La respectueuse affection qu'on lui portait dans toute la province de l'ordre l'avait fait surnommer le *Père des Pères*. Doué d'une grande science et considéré comme un des théologiens les plus remarquables de son époque, il se distinguait par une rare modestie. Les religieux aimant l'étude et appliqués à la composition d'ouvrages étaient ses enfants chéris; il avait l'habitude de leur dire *qu'ils produisaient plus de fruits par la plume et les doigts que d'autres par la langue et les discours*.

Par suite des austérités, qu'il n'avait cessé de pratiquer, son corps était devenu, quelque temps avant sa mort, presque aussi sec et aussi aride qu'un bâton. Plein de bonnes œuvres, il mourut à la Chapelle, le 3 février 1481, à l'âge de 73 ans, dont il en avait passé quarante dans l'état religieux. Un fait touchant se rapporte à la mort du père Loënius : au moment de son décès, son confrère le père Arnoul Kaereman, son successeur depuis quelque temps dans les fonctions de prieur de la Chapelle, éprouva la plus profonde douleur et s'écria en gémissant : *Pourquoi, ô mon père, pars-tu et pourquoi me laisses-tu ici ? Ma volonté est que je meure avec toi, car je ne puis vivre sans toi*. Depuis cet instant, le père Kaereman éprouva un dégoût insurmontable pour toute nourriture; accablé de tristesse et de douleur, il suivit son ami dans la tombe, à une distance de peu de jours.

Les Chartreux comptent le père Loënius parmi les vénérables de leur ordre. Les annales de l'Université de Louvain lui attribuent aussi le titre de *Vénérable*, et cette institution le place au nombre de ses premiers bienfaiteurs et de ceux qui l'ont illustrée par leurs écrits. Mais, on ne connaît plus aujourd'hui que quelques titres des nombreux ouvrages qu'il composa et qui tous sont restés manuscrits. Foppens et Paquot mentionnent d'après la *Bibliotheca carthusiana* les écrits suivants :

1. *In libros Ethicorum Aristotelis*, commentaire qu'il rédigea sans doute pour son cours de philosophie morale à Louvain.
2. *In Psalterium Davidis*. Sixte de Sienne, *Bibliotheca sancta*, p. 259, édit. de Paris 1610, où il transforme par erreur le nom de Loënius en celui de *Henricus Logen*, parle de ce commentaire sur les Psaumes. La même mention, comme la même erreur au sujet du nom, se rencontre dans l'*Apparatus sacer* du père Possevin.
3. *Sermones*, sans doute des discours et des exhortations préparés pour l'instruction des religieux de son ordre.
4. Une quantité d'autres traités dont les titres mêmes sont inconnus aujourd'hui.